

1. Débitrice:
CARROSSERIE RAFFAELE SA - PENTHAZ,
ch. de la Rippe 6, 1303 PENTHAZ
2. Déclaration de faillite: 28.11.2008
3. Suspension de faillite: 28.01.2009
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 16.02.2009
5. Avance de frais: CHF 5'000.00
Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-
mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-
tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais
qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation
ullérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6. Remarques: exploitation d'une carrosserie, commerce et
entretien de véhicules automobiles

Office des poursuites et faillites de Cossonay
1304 Cossonay-Ville

(00351397)